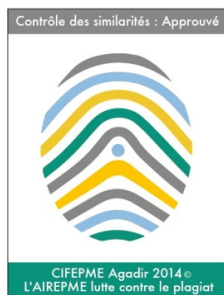




12^{ème} Congrès International
Francophone en Entrepreneuriat
et PME

29, 30 et 31 Octobre 2014, Agadir



Les caractéristiques des auto-entrepreneurs bretons : comparaison avec les autres entrepreneurs

Michelle Hentic-Giliberto

Université de Bretagne
Occidenrale - Laboratoire ICI,
France

Robert Paturel

Université de Bretagne
Occidenrale - Laboratoire ICI,
France

Résumé

En France, le statut d'auto-entrepreneur instauré par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 ouvre un nouveau cadre juridique, social et fiscal aux créateurs d'entreprises. Si ses spécificités sont sujettes à controverses, depuis sa mise en œuvre au 1er janvier 2009, c'est plus de la moitié des créations d'entreprises qui est effectuée selon ce statut aux formalités très simplifiées (INSEE, 2014).

A partir de données collectées entre fin 2008 et début 2012, l'étude réalisée tente de positionner le porteur de projet breton auto-entrepreneur et son projet de création d'activité, notamment par rapport aux autres types d'entrepreneurs de cette région française. Ce travail de recherche vise à répondre aux questions suivantes : les porteurs auto-entrepreneurs de projet sont-ils des entrepreneurs comme les autres ? Comment caractériser les auto-entrepreneurs par comparaison aux entrepreneurs plus classiques ?

L'investigation conduite à l'aide d'une taxinomie permet de classer les différents porteurs de projet de création d'activité et d'identifier plus spécialement les spécificités des porteurs de projet auto-entrepreneurs.

Mots-clés : auto-entrepreneur, classification, création, culture, entrepreneuriat, entreprise, méthode, micro-entreprise, typologie.

Les caractéristiques des auto-entrepreneurs bretons : comparaison avec les autres entrepreneurs.

Introduction

Dans l'introduction de l'ouvrage « Méthode de Recherche en Management », R.-A. Thiétart (Thiétart, 2007, p. 3) met l'accent sur le nécessaire rapprochement entre les chercheurs en management et l'objet de leur recherche. Si ces propos concernent le management et la recherche en management, nous formulons qu'ils s'appliquent en particulier au champ de l'entrepreneuriat.

Notre objet de recherche consiste en un essai de positionnement du porteur de projet auto-entrepreneur par rapport aux autres entrepreneurs. C'est, à notre connaissance, une des rares études scientifiques menées sur cette thématique mobilisant une collecte de données importante.

Après un bref rappel de quelques éléments succincts du contexte entrepreneurial français, les paradigmes entrepreneuriaux mobilisés par l'étude sont précisés, puis sont déclinées les spécificités de l'investigation. Enfin, les résultats de l'analyse des données par les tests d'inférence et la méthode de classification en nuées dynamiques, sont présentés et mis en perspective.

L'entrepreneuriat a vu son rôle économique s'amplifier. Il a pris son essor à la fin du 20^{ème} siècle (Audretsch, 2006) et est aujourd'hui identifié comme un des moteurs de croissance, de création d'emplois et de compétitivité.

En France, la culture entrepreneuriale s'invite au centre des préoccupations économiques et politiques. Suite à diverses polémiques, « *Faire de l'entrepreneuriat une grande cause politique nationale* », tel est le propos figurant au sein du rapport pour la Ministre Déléguée chargée des PME, de l'Innovation et de l'Economie Numérique, Fleur Pellerin (Hayat, 2012). Un engagement fort des décideurs politiques, en tête desquels le Président de la République et le Premier Ministre, est donc à noter puisque : « *Il s'agit d'encourager la prise d'initiative et l'audace, de générer l'enthousiasme entrepreneurial et l'esprit de conquête, de valoriser le succès et de populariser les créateurs* ».

Mais qu'en est-il du dynamisme entrepreneurial français ? Selon les sources utilisées la vision diffère.

Il est possible de lire dans le rapport de l'APCE¹ sur la création d'entreprises en 2012 en première page : « *La création d'entreprises reste, à un niveau élevé en 2012 : elle est nettement supérieure à celle observée en 2008* » (APCE, 2013). Si l'on consulte le rapport GEM² 2012 pour la France en matière de création d'entreprises, les chiffres français mettent en évidence un taux d'ensemble de l'activité entrepreneuriale (TEA) parmi les plus faibles des

¹ Agence pour la création d'entreprises

² Depuis 1999, une mesure de l'activité entrepreneuriale dans le monde est réalisée chaque année, à l'initiative du Babson College et de la London Business School. Elle fait l'objet de la publication du rapport GEM ("Global Entrepreneurship Monitor"). Le rapport 2013 fait suite à l'enquête menée auprès de 198 000 personnes interrogées dans 69 pays. C'est la plus grosse enquête disponible au monde dans le domaine de l'entrepreneuriat.

pays de sa catégorie. De plus, sur l'année 2012, le taux est en baisse par rapport à 2011 avec 5,2% (contre 5,7%), soit une chute de près de 10% (Fayolle et Nziali, 2013, p. 27).

Pourtant, si l'on reprend les documents de l'APCE, nous pouvons lire : « *Après plusieurs années de fortes croissances (+ 190 % entre 2002 et 2010), accentuées en 2009 par la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur, l'année 2011 avait vu une diminution du nombre de nouvelles entreprises qui s'est donc stabilisé en 2012* » (APCE, 2013, p. 1). Ceci laisse à penser que le régime de l'auto-entrepreneur a eu un impact sur le positionnement de la France en termes de dynamique de créations d'entreprises. Les publications de février 2014 font valoir qu'en décembre 2013, 51,1 % des créations enregistrées, en données brutes, sont des demandes d'auto-entreprises (INSEE, 2014). Par ailleurs, les récentes enquêtes réalisées sur la culture entrepreneuriale des Français tendent à mettre en évidence que la création d'entreprises serait perçue comme favorable à l'épanouissement personnel des individus et permettrait le développement de leurs talents et de leur créativité (Institut Think pour CERFRANCE et Novancia, 2014). En créant leur activité, les individus voudraient réaliser leurs rêves, avoir une sensation de liberté.

S'il est vrai qu'entreprendre est souvent difficile et les échecs nombreux³, essayer de créer son activité est déjà s'inscrire dans un processus d'apprentissage entrepreneurial, processus qui aide au développement du goût d'entreprendre, au développement de l'individu.

L'entrepreneur serait donc porteur du développement humain des sociétés modernes (Coster, 2009, p. XVII). Son travail est de trouver de nouvelles idées et de les mettre en vigueur.

1 Fondements conceptuels et méthodologiques de la recherche

1.1 Approche conceptuelle

De nombreuses caractéristiques sont attribuées à l'entrepreneur et à son action entrepreneuriale. Afin de pouvoir mobiliser des concepts qui permettent de structurer et de préciser la recherche, nos réflexions s'appuient sur les paradigmes entrepreneuriaux. Ceci doit permettre, en référence à Kuhn (1983), cité par Perret et Séville (2007, p. 31), d'approcher au mieux l'auto-entrepreneur et, en particulier, le positionnement du porteur de projet auto-entrepreneur dans le champ entrepreneurial.

L'entrepreneur est « *innov-acteur* », créateur d'emplois, générateur de la compétitivité de la nation, elle-même génératrice de richesses (Schumpeter, 1942). Il est la personne qui exerce ce que l'on nomme le « *leadership* » (Baumol W. J., 1968, p. 65).

Il est cependant de plus en plus admis que l'entrepreneur n'est pas uniquement cet acteur schumpétérien. Le champ de la recherche en entrepreneuriat intègre actuellement dans son périmètre des activités dont la croissance est limitée, voire nulle, avec peu ou pas de caractéristiques innovantes, peu ou pas d'orientation internationale (Amorós, Bosma et Wennekers, 2012, p. 7).

Notre recherche prend en compte les caractéristiques de l'individu « entrepreneur » et s'inscrit dans un essai de la compréhension de la dimension processuelle de l'activité entrepreneuriale appliquée au cas des projets auto-entrepreneuriaux. Bruyat (1993) parle de « *dialogique individu – création de valeur nouvelle* », alors que son directeur de thèse, Paturel (Paturel, 2007, p. 36) étend à juste titre, notamment en retenant dans sa réflexion la reprise d'entreprises, le champ à l'« *économie de gaspillage de valeur existante* ». Notre étude a pour objet d'identifier s'il existe une dynamique combinée de l'individu sur le projet et du projet sur

³ Plus d'un quart (27%) des porteurs de projet en création ou reprise d'activité abandonnent leur projet à la suite de l'évaluation (cf ANNEXES – Tableau n°4). A noter que le taux de survie à 5 ans en Bretagne est plus élevé qu'au niveau national et s'élève à 56,8 % contre 51,9 % (INSEE, 2013).

l'individu, spécifique aux projets réalisés dans le cadre de l'auto-entrepreneuriat. Il s'agit plus d'identifier les composantes d'une adéquation entre un individu et un projet entrepreneurial que de cerner les caractéristiques de la personne qui vont lui permettre de créer une entreprise et de réussir son projet entrepreneurial.

1.2 Cadre et limites de l'étude

Le statut d'auto-entrepreneur⁴ fait polémique, peut-être faudrait-il parler d'auto-emploi (Levratto et Serverin, 2009 ; Barnier, Conti et Levy-Tadjine, 2013) à l'instar de la formule du « self-employment » consacrée par certains auteurs dans les pays anglo-saxons (Blanchflower, 2000 ; Bradley et Roberts, 2004 ; Ekelund, Järvelin, Johansson et Lichtermann, 2005) et non d'auto-entrepreneuriat. Bien qu'important, cet aspect ne sera pas abordé dans cette étude.

C'est la dynamique entrepreneuriale du porteur de projet auto-entrepreneur qui est au centre de l'étude. Cette recherche prend appui sur les propositions initiales de von Mises (Mises, 1949, p. 253) et les extensions ultérieures de Kirzner (1973, 1979, 1997) selon lesquelles, d'une part, les entrepreneurs n'appartiennent pas à une classe homogène et, d'autre part, l'action entrepreneuriale peut être identifiée comme une potentialité omniprésente pour tous les acteurs économiques.

En effet, selon Kirzner (1973), l'entrepreneuriat est un processus de prise de décision qui commence par *l'évaluation perspicace et sage des réalités (présentes et futures)* et c'est l'acte entrepreneurial qui est distinctif, en impliquant la poursuite délibérée d'opportunités.

1.3 Méthode de recherche et cadre de l'étude

1.3.1 Identification des données collectées

L'approche quantitative retenue a pour objectif de réduire la subjectivité de l'approche, de faciliter les opérations d'agrégation et de comparaison du porteur de projet en création d'activité et, en particulier, le porteur de projet auto-entrepreneur par rapport aux autres entrepreneurs. Par la mise en place d'indicateurs de mesure, l'objectif est de faire émerger des données disponibles, un ensemble structuré d'éléments identifiés, voire d'interrelations entre eux.

L'étude porte sur des données collectées entre mi novembre 2008 et mi février 2012 dans le cadre de l'accompagnement de porteurs de projet en création / reprise d'activité dans le Sud Finistère⁵. Cet accompagnement a fait l'objet d'une évaluation du projet de création/reprise en phase préalable à sa mise en œuvre. C'est à partir de ces dossiers d'évaluations (chaque projet fait l'objet d'un dossier de 6 pages) que l'échantillon a été élaboré.

Le traitement des données a été réalisé grâce au logiciel SPSS version 19.

1.3.2 Précisions sur l'échantillon

⁴ Statut instauré par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (JORF, 2008). Pour l'aspect opérationnel voir le rapport à Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat en charge des entreprises et du commerce extérieur, en faveur d'une meilleure reconnaissance du travail indépendant (2008) et se reporter aux dernières modifications

⁵ Ces données sont issues des séances d'évaluation préalables à la création/reprise d'activité. Ces séances étaient réalisées en face à face entre le porteur de projet et le consultant chargé de l'évaluation du projet. Elles s'étaient sur une période de 4 à 6 semaines et étaient chacune d'environ 2 heures. L'évaluation préalable à la création ou reprise d'activité s'inscrit dans le cadre des programmes d'accompagnement mis en place par Pôle Emploi et sous-traités, suite à un appel à compétences, à des organismes de conseil spécialisés dans le domaine. A l'issue de l'ensemble des séances, un dossier était réalisé conjointement par le consultant et le porteur de projet et reprenait les éléments essentiels de l'évaluation. Ce sont ces données qui servent de base à l'étude réalisée.

Afin qu'il y ait le moins de biais possibles dans l'analyse réalisée, tous les dossiers issus de ces évaluations ont été pris en compte à une exception près. Les dossiers portés par des personnes ayant sollicité un rendez-vous et ne s'étant jamais présentées ont été éliminés. Sur les 748 demandes d'évaluation de projets de création ou reprise d'activité, il ne reste plus que 707 dossiers analysés, une fois ces suppressions effectuées.

Ces 707 dossiers représentent tous les dossiers portés par des personnes ayant eu au moins un rendez-vous en lien avec un projet de création / reprise d'activité sur la période précédemment définie.

L'analyse est réalisée sur l'ensemble des projets identifiés lors de l'évaluation, que le résultat de l'évaluation préalable soit positif ou négatif, quel que soit le statut envisagé.

1.3.2.1 Représentativité de l'échantillon

Concernant la représentativité de l'échantillon, quatre facteurs ont été pris en compte dans la détermination de sa taille (Jolibert et Philippe, 2011, p. 134). Il s'agit, en effet, de s'interroger sur la précision des résultats souhaitée, sur l'homogénéité⁶ de la population constitutive de l'échantillon, sur la configuration des tris croisés⁷ et sur l'ampleur des non-réponses⁸.

Une mesure de la représentativité⁹ de l'échantillon a été réalisée en le comparant à la population des créateurs d'entreprises fournie par l'INSEE (INSEE, 2013). L'échantillon représente globalement en nombre 1% de la population des créateurs d'entreprises bretons sur la période d'étude (de 2009 à 2012) (cf tableau n°2, en Annexe). Par ailleurs, eu égard aux traitements réalisés sur l'échantillon, on dénombre 55,02% de porteurs de projet souhaitant monter leur activité selon le statut d'auto-entrepreneur, ce qui est très proche des 55,5% d'auto-entrepreneurs recensés par l'INSEE sur l'ensemble des créations d'activité sur la France entière pour les années 2009, 2010, 2011, 2012. La représentativité des porteurs de projets auto-entrepreneurs au sein de l'échantillon est donc relativement proche de celle identifiée par l'INSEE au niveau de la création d'activité en France sur la période étudiée et se situe dans la fourchette bretonne (52,55% pour la moyenne bretonne et 57,41% pour le département du Finistère).

Les données ont été organisées afin d'obtenir un ensemble fini d'unités statistiques parfaitement déterminées par leurs caractéristiques (Jolibert et Philippe, 2011, p. 110). C'est cet ensemble qui définit l'échantillon de la population analysée.

Toutefois, des réserves peuvent être formulées concernant la représentativité de l'échantillon et le cadre dans lequel les observations ont été faites. En effet, construit de manière empirique, l'échantillon de base de cette recherche peut être qualifié d'échantillon de convenance in situ, sa constitution n'étant pas aléatoire¹⁰.

Du fait des remarques relatives à la constitution de l'échantillon et aux informations collectées, la généralisation des résultats devra être prudente.

⁶ Il est nécessaire de souligner les réserves méthodologiques de cette approximation de la taille de notre échantillon. La population des porteurs de projets en création/ reprise d'activité ne fait pas l'objet, par nature, d'un recensement national ; il n'existe donc pas de base de données représentatives de ces porteurs de projet. De plus, concernant l'objet de notre recherche, nos travaux n'ont pas a priori pour but d'identifier le processus de passage à l'acte des porteurs de projet

⁷ Cet aspect est détaillé ci-après, voir 1.5.2 Retraitement de l'échantillon

⁸ Ce point n'est pas détaillé. Sur l'ensemble des dossiers analysés et pour toutes les variables prises en compte l'univers de données est complet, le traitement de non-réponses est donc sans objet.

⁹ Plus l'échantillon est de taille importante plus la précision des résultats est forte.

¹⁰ Pour ce faire, il faudrait détenir une base de données de l'ensemble des porteurs de projet en création/reprise d'activité ; or, préalablement à la création/reprise de leur activité, les futurs entrepreneurs, primo créateurs ou repreneurs, n'ont pas à déclarer leur intention de s'installer.

Ayant décrit la méthode de constitution de notre échantillon, abordé sa taille, il reste à spécifier les données collectées ainsi que la façon dont elles ont été traitées.

1.4 Classification et structuration des données

Afin de pouvoir répondre à la question de recherche, « Existe-t-il des différences entre les porteurs de projets souhaitant créer leur activité selon le statut d'auto-entrepreneur et les porteurs de projet voulant monter leur affaire selon d'autres formes juridiques ? », une synthèse de la masse des données collectées est nécessaire. Pour y parvenir, des méthodes de classification et de structuration des données ont été utilisées, car leurs résultats facilitent la lecture et la compréhension des informations brutes disponibles (Donata et Mbengue, 2007). Les méthodes d'analyses typologiques sont ainsi mobilisées du fait des possibilités qu'elles offrent pour traiter la question de recherche dans une perspective taxonomique qui sera la nôtre (Hair et al., 2010). L'objet de cette structuration et classification des données est de répondre à l'interrogation : « En phase préalable à la création/reprise existe-t-il des éléments différenciant les porteurs de projets selon qu'ils envisagent de créer/reprendre sur la base de statuts juridiques différents ? »

L'idée est de mettre en évidence des dimensions clés qui permettraient de caractériser le porteur de projet en auto-entrepreneur et, en particulier, sa dynamique entrepreneuriale.

1.5 Identification des variables

Dans un premier temps et avant de réaliser toute analyse, les données possédées ont été recensées et celles qui pouvaient être utiles dans le cadre de l'application des paradigmes entrepreneuriaux ont été identifiées. L'approche par les paradigmes entrepreneuriaux tels que présentés par Verstraete et Fayolle (2004) puis Paturel (2007, 2011) doit permettre de garantir une non redondance des variables utilisées (Donata et Mbengue, 2007, p. 395). En nous appuyant sur la déclinaison des différents paradigmes entrepreneuriaux nous essaierons de positionner l'action entrepreneuriale du porteur de projet auto-entrepreneur en fonction de la proposition de définition de l'entrepreneur de Robert Paturel (2007, p. 36) « *Ne pourrait-on pas avancer que l'entrepreneuriat est, à partir d'une idée, l'exploitation d'une opportunité dans le cadre d'une organisation impulsée, créée de toute pièce ou reprise dans un premier temps, puis développée ensuite, par une personne physique seule ou en équipe qui subit un changement important dans sa vie, selon un processus qui aboutit à la création d'une valeur nouvelle ou à l'économie de gaspillage de valeur existante ?* ». Les différentes facettes de l'entrepreneuriat introduites au travers de cette définition nous serviront de guide de positionnement des acteurs, porteurs de projets entrepreneuriaux.

1.5.1 Listes des variables retenues

Toutes les variables sont issues du dossier du porteur de projet ou sont relatives à l'attitude du porteur de projet lors de l'évaluation de son projet de création / reprise d'activité.

Nous avons au total trois types de variables : des variables nominales, des variables ordinales et des variables d'échelle¹¹.

Variables nominales et ordinales

Ces données proviennent du dossier du porteur de projet et caractérisent :

- le porteur de projet avec son genre, sa tranche d'âge et son niveau de diplôme ;
- le projet avec le secteur d'activité, le statut envisagé, la modalité pratique d'entrée en affaires soit la création ou la reprise d'activité et le résultat de l'évaluation préalable.

¹¹ Les caractéristiques des variables sont consultables en Annexe – Identification des variables et domaines de valeurs.

Variables d'intervalle ou variables métriques

Il s'agit de variables relatives à la mesure des attitudes et des opinions des porteurs de projet en phase préalable à la création / reprise d'activité.

Ces variables sont la résultante d'une collecte d'informations complémentaires, réalisée auprès des consultants qui accompagnent les porteurs de projet, lors de l'évaluation des projets en phase préalable à la création / reprise d'activité.

Une approche monadique a été adoptée et l'échelle utilisée s'appuie sur une sémantique différentielle de type échelle d'Osgood (Evrard, Pras et Roux, 2009, p. 272). C'est une échelle verbale unidirectionnelle qui offre une progressivité dans le classement (direction et intensité). Cette échelle a été construite de sorte que le répondant puisse exprimer son opinion de façon différenciée. Afin d'éviter des réponses neutres et pour faciliter la capacité de discernement du consultant interrogé (Evrard, Pras et Roux, 2009, p. 268), le nombre de catégories est limité à quatre. Cette approche semblait garantir au mieux la qualité de l'échelle de réponse et faciliter au maximum la tâche cognitive du répondant¹².

Les données ainsi collectées répondent à des propriétés de mesures des caractéristiques des porteurs de projets ou de leurs projets. En conséquence, l'homogénéité de ces variables permettra l'utilisation de méthodes d'analyses métriques (Evrard, Pras et Roux, 2009, p. 296).

Les variables¹³ qui mesurent la relation entre le porteur de projet et le projet sont :

- le niveau de changement métier qui mesure l'intensité du changement de métier que le projet entrepreneurial nécessite pour son porteur ;
- le niveau de motivation qui est une mesure de la motivation du porteur de projet en création / reprise d'activité dans la mise en œuvre de son projet ; cette mesure provient de la perception du consultant, évaluateur du projet ;
- le niveau d'aptitude du porteur de projet par rapport à la mise en œuvre de son affaire ;
- le niveau de risque qui est une mesure du risque financier pris par le porteur de projet de création / reprise lors de la concrétisation de son projet ;
- le niveau d'innovation qui est destiné à juger de l'intensité de l'innovation ;
- le niveau d'évaluation du potentiel du projet qui prend en compte la viabilité du projet en fonction du marché potentiel.

1.5.2 Retraitement de l'échantillon

Élimination de certains statuts marginaux

L'objet de l'étude est d'identifier s'il existe des différences entre les porteurs de projets auto-entrepreneurs et les autres porteurs souhaitant opter pour une autre forme juridique. Le fichier a été retraité en conséquence sur la base des résultats de l'analyse uni-variée (cf. Annexe Tableau n°4).

Les natures de statuts très spécifiques ont été éliminées de l'échantillon. Ainsi, les dossiers dont le statut était agent commercial (3 dossiers), une association (5 dossiers), le portage salarial (6 dossiers), une SCOP (1 dossier) ainsi que celui sous statut d'intermittent du spectacle (1 dossier) ont été supprimés (16 dossiers au total).

Par ailleurs, les dossiers cumulant deux structures juridiques avec, en particulier, la mise en place conjointe d'une SCI, ont été simplifiés comme l'indique le tableau n°6 « Retraitement des statuts - nombre de dossiers concernés et répartition ».

¹² Bien que l'échelle de notation utilisée permette d'obtenir un niveau de mesure pertinent, nous sommes conscients qu'elle mesure des comportements et attitudes. Nous espérons, toutefois, que le niveau d'expertise du répondant atténue les possibles distorsions.

¹³ Voir Annexe tableau n°3 - Caractéristiques des variables.

Ainsi, l'échantillon des porteurs de projet en création/ reprise d'activité a-t-il été réduit à 691 dossiers (707 – 16) (voir Annexe Tableau n°5)

Centrage de l'étude sur les dossiers de création d'activité

L'analyse de la variable « Création/Reprise » fait apparaître qu'un seul dossier en auto-entrepreneuriat concerne une reprise d'activité (voir tableau n°5). La présence d'un seul dossier de reprise d'activité sur les 691 dossiers de l'échantillon atteste de l'utilisation du statut d'auto-entrepreneur quasi exclusivement dans le cas de créations d'activités ex nihilo. Les études par ailleurs menées sur les projets de reprise d'activités mettent en évidence des spécificités qui leur sont propres (Deschamps et Paturel, 2009).

Nous avons donc décidé de ne pas retenir ces dossiers relatifs à une reprise d'activité (82 dossiers).

Notre travail portera ainsi sur le positionnement des projets d'auto-entrepreneurs exclusivement dans le cadre de la création ex nihilo d'activité. L'échantillon étudié se limite aux 609 (691 – 82) dossiers de création d'activité, toutes les natures de statuts confondus.

Contraintes liées aux spécificités des tests

Afin de mesurer l'existence et la force de la relation entre la variable « Statut » et les autres variables de l'échantillon des 609 dossiers en création d'activité, nous utiliserons le test du Chi-deux, car il permet de vérifier l'association de deux variables dès que l'une d'entre elles est une variable nominale, ce qui est le cas de la variable « Statut » (Carricano, Poujol et Bertrandias, 2010, p. 40).

Le test du Chi-deux est assez sensible à la taille de l'échantillon, lorsqu'il est utilisé dans le cadre de tableaux de contingence : il est alors nécessaire que chaque case des tableaux comporte au moins cinq observations (Carricano, Poujol et Bertrandias, 2010, p. 41).

A ce stade de l'étude, ce n'est pas le cas. Par exemple, concernant le statut « EARL » (Entreprise Agricole à Responsabilité limitée), seulement 3 dossiers figurent dans l'échantillon étudié (ci-après en Annexe, Tableau n°5 : Répartition des dossiers de création selon le « Statut » envisagé).

Afin de pouvoir réaliser une mesure de l'association entre les différentes variables et la variable « Statut » à l'aide du test du Chi-deux, il a fallu ajuster l'échantillon.

Le but étant d'identifier s'il existe des différences entre les porteurs de projet et leur projet sous statut auto-entrepreneurial par rapport aux autres porteurs de projet sous d'autres formes juridiques, il nous a semblé qu'il était possible d'agréger sous une même modalité les projets de création d'activité dont la nature de statut envisagée est sociétaire. Ainsi, afin de pouvoir utiliser pleinement les tests d'association et, notamment, celui du Chi-deux, nous avons modifié les modalités de la variable « Statut » et cumulé les différents types de statuts sous forme de société. Nous avons ainsi fusionné sur une même modalité les statuts EARL, EURL, SARL, SAS.

La variable « Statut » se décline désormais sur quatre modalités (voir Annexe - Tableau n°7 - Répartition des 609 dossiers sur les quatre modalités de statuts retenus).

Pour étayer notre connaissance des projets et des porteurs de projet en création d'activité, nous avons réalisé une analyse descriptive en fonction du statut envisagé.

2 Analyses et résultats

2.1 Processus d'analyse

Différentes techniques statistiques ont été utilisées afin de mettre en évidence les faits et les relations les plus importants. D'une part, des analyses descriptives examinent la structure interne de l'ensemble des observations effectuées aux travers des variables mises en place.

D'autre part, à partir d'associations statistiques, une proposition d'interprétation du phénomène auto-entrepreneurial dans la phase amont de la création d'activité, est élaborée.

Afin d'assurer la validité interne, mais également externe de nos résultats, une mesure de leur fidélité au moyen de différents indicateurs a été réalisée et les propriétés spécifiques des variables selon une logique d'inférence ont été estimées en prenant appui sur des tests statistiques et d'estimation (Evrard, Pras et Roux, 2009, p. 343).

Pour obtenir une représentation correcte des caractéristiques spécifiques des porteurs de projets et de leurs projets en phase préalable à la création effective d'activité, ont été utilisées successivement les trois méthodes que sont l'analyse uni-variée, bi-variée et multi-variée.

Une première étude des dossiers selon la nature du statut envisagé par le porteur a été réalisée à l'aide de tris à plat. Ces tris permettent une analyse descriptive¹⁴ des dossiers sélectionnés et mettent en évidence les spécificités relatives aux différentes variables de l'échantillon.

Puis, les relations entre les variables ont été étudiées. Il s'est agi d'identifier l'existence d'une association entre paires de variables, de mesurer sa force et, en fonction de la nature des variables traitées, d'étudier la direction ou la forme de cette relation (Evrard, Pras et Roux, 2009, p. 359). Cette analyse bi-variée fait émerger des associations statistiques entre les variables étudiées et les éléments différenciant les porteurs de projets auto-entrepreneur et les porteurs choisissant d'autres formes de statuts.

Dans un troisième temps, l'analyse s'appuie sur des méthodes de classification et de structuration (Donata et Mbengue, 2007, p. 391). Ces méthodes regroupent en classes distinctes les porteurs de projet en création d'activité selon le statut qu'ils envisagent de mettre en œuvre lors du lancement de leur affaire. Elles servent à identifier les variables caractéristiques du porteur de projet et de son projet qui explicitent le choix du statut opéré.

Toutes ces analyses cherchent à mieux appréhender les éléments qui participent à la retenue de ce nouveau statut depuis sa création.

2.2 Identification de la relation de dépendance entre les variables et le statut envisagé

2.2.1 Résultats des tests d'inférence

2.2.1.1 Tests d'inférence

Les tests d'inférence sont nombreux et s'ils ont tous pour objet de mesurer l'effet d'une variable indépendante sur une variable dépendante, le choix de leur utilisation dépend du nombre de données et de la nature des variables étudiées.

Quelle que soit la nature de la variable (nominale, ordinale ou métrique), nous avons systématiquement appliqué le même test afin d'avoir une mesure d'association comparable (Evrard, Pras et Roux, 2009, p. 351). La variable « Statut » étant une variable nominale, c'est l'application du test du Chi-deux¹⁵ associé au V de Cramer ainsi qu'au coefficient de contingence qui donnent une mesure de l'association entre les différentes variables de l'échantillon et la variable « Statut ». Ces différents tests donnent des résultats dont la valeur est comprise entre 0 et 1 : plus la valeur du test est proche de 1 plus l'association entre les deux variables est parfaite.

Le test du Chi-deux permet de vérifier ou de réfuter l'existence d'une association systématique entre deux variables (Malhotra, 2007, p. 367) en posant l'hypothèse nulle H0 d'indépendance

¹⁴ Les résultats des tris croisés sont consultables à la demande du lecteur.

¹⁵ Ce test présente certaines limites. C'est pourquoi nous avons également utilisé le V de Cramer (Evrard, Pras, & Roux, 2009, p. 375). Le coefficient de contingence a de même été utilisé, car il permet d'évaluer l'intensité d'association entre deux variables d'un tableau de taille quelconque (Malhotra, 2007, p. 370).

entre les deux variables. L'identité des résultats obtenus par l'application des trois tests valide la qualité de la mesure de l'association obtenue.

Les résultats des tests d'inférence sur les variables¹⁶ de l'échantillon des 609 projets de création d'activité toutes les natures de statuts confondus, ont amené à réitérer le test sur le sous échantillon des 454 projets pour lesquels les porteurs souhaitent leur mise en œuvre, suite à leur évaluation.

2.2.1.2 Présentation et interprétation des résultats des tests d'inférence

Les résultats des tests¹⁷, sur l'échantillon des 609 dossiers, font apparaître que ce sont les variables caractéristiques du porteur de projet qui présentent les mesures d'association les plus importantes avec la variable « Statut ».

Dans l'ordre décroissant de la force de l'association, nous avons la « Tranche d'âge » avec 0,360, le « Genre » avec un coefficient de 0,251, puis le « Niveau de diplôme » avec 0,163.

Parmi les autres variables, la variable « Résultat de l'évaluation préalable », variable qui retranscrit le souhait ou non exprimé par le porteur de projet de poursuivre sa mise en œuvre, est la seule pour laquelle l'hypothèse d'un lien d'association avec la variable « Statut » doit être retenue (avec une valeur du coefficient de signification de 0,200).

Pour les autres variables relatives au porteur de projet en lien avec son projet de création (Niveau de changement métier, Intensité perçue du niveau de motivation, Aptitude du porteur de projet) de même que les variables liées au projet lui-même (Niveau de risque financier du projet, Évaluation du potentiel du projet, Niveau d'innovation du projet, Secteur d'activité du projet), l'hypothèse d'une association avec le « Statut » envisagé ne peut être validée.

Les tests ayant permis d'identifier une certaine association entre le « Statut » envisagé et la variable « Résultat de l'évaluation », variable qui retrace le souhait exprimé par le porteur de projet de poursuivre ou non dans la concrétisation de son projet, ont été appliqués uniquement sur le sous échantillon des 454 dossiers.

Les résultats obtenus sur ces dossiers valident l'hypothèse d'une association entre la variable « Statut » et les variables caractéristiques du porteur de projet comme la « Tranche d'âge », le « Genre » et le « Niveau de diplôme ». Ils mettent en évidence également une intensité accrue de la force de cette association sur les seuls porteurs de projet souhaitant réellement créer leur activité, suite à l'évaluation de leur projet.

Dans l'ordre décroissant de la force de l'association, nous avons le « Genre » avec un coefficient de 0,699, puis la « Tranche d'âge » avec 0,396, le « Niveau de diplôme » avec 0,264.

Concernant les variables caractéristiques de la relation porteur de projet / projet, seulement la variable « Niveau de Changement Métier » induit par la création d'activité présente un certain degré d'association faible avec la variable « Statut ». Pour ce qui se rapporte aux variables caractéristiques du projet, seule la variable « Niveau d'innovation » apparaît comme présentant une association significative, bien qu'assez faible. Les niveaux de significativité sont respectivement de 0,184 et de 0,290.

Pour ces variables, l'hypothèse d'une dépendance d'association avec le statut envisagé dans le cadre de la création d'activité ne peut être rejetée¹⁸.

¹⁶ La variable « Secteur d'activité » n'a pas été retenue du fait de la dispersion des secteurs d'activité envisagés par les porteurs de projet, le test du Chi-deux devenant difficilement interprétable.

¹⁷ Les résultats des tests d'inférence sont consultables à la demande du lecteur.

¹⁸ La valeur du Chi-deux est à la fois élevée et supérieure à la valeur critique correspondant au seuil de signification statistique de 0,05.

2.2.2 Analyse typologique des dossiers des porteurs de projets en création d'activité

2.2.2.1 Objectif et démarche mise en œuvre

L'analyse typologique des dossiers fait suite à l'analyse uni-variée et bi-variée¹⁹.

L'intérêt de l'analyse multi-variée est qu'aucun présupposé n'est fait concernant l'identification des variables en variables dépendantes ou indépendantes (contrairement aux autres méthodes telles la régression, l'analyse de variance, etc.). L'analyse typologique va ainsi réduire le nombre d'observations et les regrouper en formant des classes, des types homogènes et différenciés (Evrard, Pras et Roux, 2009, p. 416).

L'objet est d'identifier s'il existe des classes de porteurs fonction de leurs caractéristiques spécifiques, de celles de leur projet ou des liens spécifiques porteurs - projet. C'est donc une segmentation de notre échantillon que nous souhaitons faire émerger sur ces critères. La question de recherche à élucider est donc la suivante : « Existe-t-il une certaine homogénéité entre les porteurs de projet et leur projet selon le statut qu'ils souhaitent mettre en œuvre lors de la création de leur activité ? ».

2.2.2.2 Présentation de la démarche et spécificité de la méthode choisie

Les données à partir desquelles est réalisée l'analyse typologique ci-après, proviennent des 609 dossiers de création d'activité. Les données prises en compte dans notre analyse sont regroupées selon qu'il s'agit des données relatives aux porteurs, aux projets et liées aux porteurs et aux projets eux-mêmes (voir Annexe – Identification des variables et domaines de valeurs).

Mesure de proximité

Les variables sont quantitatives mais aussi qualitatives (nominales et ordinales). Leur qualification amène à choisir comme mesures de proximité des mesures de similarités (Evrard, Pras et Roux, 2009, p. 431).

Choix de la méthode typologique

Nous avons utilisé une méthode non hiérarchique, car elle permet d'étudier des populations importantes et de constituer directement un classement de l'ensemble des données possédées, en essayant d'optimiser un indice global de mesure de la qualité de la classification réalisée (Evrard, Pras et Roux, 2009, p. 427).

Une méthode hiérarchique aurait été difficile d'utilisation du fait du nombre d'observations à classer, (plus de 600). De plus, les méthodes hiérarchiques présentent une deuxième limite théorique dans la mesure où elles procèdent à la recherche d'une succession de sous optimum par une itération de « meilleurs » classements. Or, c'est un optimum global que nous souhaitons obtenir.

Il faut toutefois souligner que la méthode non hiérarchique est une méthode heuristique. Ainsi, même si ce type de méthode va permettre de trouver une bonne solution en termes de classement, il n'est pas possible de démontrer qu'il s'agit de la meilleure solution possible (Hair et al., 2010, p. 509). La taxinomie s'appuie, en effet, sur des algorithmes dont les concepts et notions statistiques ne peuvent rivaliser avec la rigueur des raisonnements statistiques mobilisés dans le cadre d'analyse factorielle ou discriminante.

Nous avons choisi de mettre en œuvre une analyse par la méthode des nuées dynamiques (K-means). Celle-ci permet, par la mise en évidence d'un centre de classe (c'est-à-dire

¹⁹ Les résultats des analyses uni-variée et bi-variée sont consultables à la demande du lecteur.

l'identification d'un « individu » plus représentatif de son groupe d'appartenance), de faciliter l'interprétation des résultats obtenus (Carricano, Poujol et Bertrandias, 2010, p. 103).

Choix du nombre de groupes

L'utilisation des nuées dynamiques, méthode de classification non hiérarchique, impose la détermination du nombre de classes a priori.

Nous avons procédé de façon empirique avec comme exigence que chaque groupe représente au moins 10% de l'échantillon et que le nombre d'individus par classe soit relativement équilibré en spécifiant a priori le nombre de groupes souhaités et lancé une première classification sur l'ensemble des 609 dossiers sur les onze variables de l'échantillon²⁰ (à l'exception du secteur d'activité²¹).

Les caractéristiques spécifiques des variables de l'échantillon sont rappelées en annexe - Tableau n°9- Analyse typologique caractéristiques des variables utilisées.

Nous avons également réalisé une analyse ANOVA (analyse de la variance) afin d'identifier les variables les plus déterminantes dans la constitution des groupes. Le test de significativité F identifie les variables les plus discriminantes pour la constitution des classes. Les variables qui présentent des valeurs significatives de F faibles sont supprimées de l'analyse (Carricano, Poujol, Bertrandias, 2010, p. 114)

2.2.2.3 Résultats des classifications en nuées dynamiques

2.2.2.3.1 Classification de l'ensemble des données

Les résultats obtenus via SPSS 19 sont détaillés en annexe.

Les variables descriptives du porteur de projet, à savoir le « Genre », la « Tranche d'Âge », le « Niveau de diplôme », ont des valeurs significatives de F faibles, de même que la variable « Niveau d'innovation du projet ». Nous relançons donc l'analyse après avoir éliminé ces variables. Après neuf itérations, la répartition finale sur 3 classes fait apparaître une solution équilibrée qui optimise la répartition par classe.

Le résultat de la classification en trois groupes distincts des 609 dossiers en création d'activité fait apparaître le profil du porteur de projet pour chacune des classes (voir Annexe - tableau n°9 Classification en 3 groupes des 609 dossiers de création d'activité).

Le premier groupe comprend 156 dossiers. Il pourrait être qualifié de groupes **d'entrepreneurs déterminés malgré les risques** pris dans de nombreux domaines.

Le profil standard est celui de porteurs de projet qui, suite à l'évaluation de leur projet, souhaitent poursuivre dans la création de leur activité alors que leur projet semble présenter un potentiel relativement faible, eu égard aux revenus qu'ils pourront dégager. En effet, ces porteurs de projet souhaitent monter leur affaire dans un domaine qui nécessite l'obtention d'un prêt bancaire dont les remboursements auront un impact sur les revenus disponibles. Ces porteurs de projet désirent se lancer dans une activité qu'ils ne connaissent pas ou dans un métier qui n'est pas le leur. Toutefois, les faibles aptitudes du porteur de projet semblent être compensées par une motivation réelle. Nous avons ici des porteurs de projet qui pensent créer leur future entreprise selon une forme juridique de type sociétaire.

Le deuxième groupe se compose de 261 dossiers. Ces dossiers correspondent à ceux **d'entrepreneurs motivés pour créer en limitant les risques** pris.

²⁰ Les variables retenues sont de nature quantitative mais également qualitative. Dans la mesure où la moyenne a du sens il est pertinent d'intégrer ces types de variables (Carricano, Poujol et Bertrandias, 2010, p.114).

²¹ La variable « Secteur d'activité » n'a pas été retenue du fait de la dispersion des secteurs d'activité envisagés par les porteurs de projet.

Ces porteurs de projets sont donc, comme ceux de la première classe, motivés et ils souhaitent concrétiser leur projet, suite à l'évaluation préalable de ce dernier. Ils ont comme spécificités de bien connaître le domaine d'activité et le métier dans lesquels ils veulent fonder leur activité : ils présentent en effet des aptitudes suffisantes pour mener leur projet à terme.

Ces projets ont un risque financier limité car ne nécessitant pas de prêts bancaires. Ils semblent sécurisés d'un point de vue financier d'autant que, durant la période de création et de mise en place de l'activité, les porteurs bénéficient d'un accompagnement des structures publiques d'Etat (Pôle Emploi par l'ACCRE et l'ARCE) qui les garantissent dans un premier temps. Ces projets sont des créations d'activité d'envergure limitée, envisagés selon le statut de l'auto-entrepreneur : ils rentrent donc dans les limites fixées par ce statut en termes de chiffres d'affaires.

Le troisième groupe représente 192 dossiers. On pourrait qualifier les porteurs **d'entrepreneurs sans conviction**.

Nous retrouvons en effet des porteurs qui, suite à l'évaluation préalable, abandonnent leur projet de création d'activité. Pour eux, l'évaluation qui s'est déroulée sur une période de quatre à six semaines, les a amenés à juger que leur projet ne comportait pas de caractéristiques suffisantes pour être mené à bien, tout du moins en l'état. Ces porteurs de projet font le choix de retourner vers l'emploi salarié.

Ils présentaient, déjà lors de l'évaluation, une motivation faible par rapport à la mise en place de leur activité et des aptitudes, pour mener la création à son terme, également peu élevées.

Bien souvent, l'activité envisagée sous le statut d'auto-entrepreneur n'a pas de potentiel du fait d'un marché fortement concurrencé dans le domaine ciblé ou parce qu'il est inexistant ou trop faible pour permettre de dégager des revenus. De plus, ces porteurs de projet ne connaissent pas le domaine d'activité dans lequel ils souhaitent s'investir. Pourtant, ils semblent prêts à demander des microcrédits car la mise en place de leur activité peut être une solution de création de leur emploi.

2.2.2.3.2 Analyse typologique sur les projets de création en auto-entrepreneuriat

L'objet de notre recherche concernant le positionnement des porteurs auto-entrepreneur, nous avons repris notre analyse typologique uniquement sur ces derniers.

Nous avons réalisé un premier traitement sur cinq classes avec l'ensemble des variables. La répartition entre classes n'étant pas homogène, nous avons relancé cette opération. La répartition en quatre groupes d'observations est retenue, l'itération sur trois classes ne donnant pas de résultats mieux équilibrés.

Le tableau ANOVA met en évidence le peu d'apport de la variable « Tranche d'Âge » dans la classification des observations : celle-ci a donc été supprimée de l'itération finale.

Après neuf itérations, la répartition finale sur 4 classes fait apparaître une solution relativement équilibrée (voir Annexe – Tableau 10 : Classification en 4 groupes des 388 dossiers en auto-entrepreneuriat)

Au regard des quatre classes issues de la taxinomie à l'aide de la méthode des nuées dynamiques (*K-means*), peuvent être identifiées pour chaque groupe les spécificités suivantes.

Pour les quatre groupes, les caractéristiques projets en termes d'innovation sont réduites, voire nulles.

Le premier groupe cumule 141 observations. Ses caractéristiques dominantes concernent les porteurs de projet. Il s'agit plus particulièrement de femmes dont le niveau de diplôme est relativement élevé, en général supérieur au bac. Ces porteurs de projets ont été perçus durant la période de quatre à six semaines d'évaluation, comme motivés par la création de leur activité. Ils souhaitent monter leur entreprise dans un domaine d'activité pour lequel ils connaissent bien le métier exigé, pour l'avoir exercé antérieurement dans un secteur identique, voire proche. Ils

font preuve d'aptitudes réelles dans le montage de leur projet. Ce projet est relativement viable (niveaux de chiffre d'affaires autorisé par le statut d'auto-entrepreneur) et peu risqué financièrement. On pourrait qualifier ce groupe de **vrais auto-entrepreneurs**.

Le deuxième groupe se monte à 83 dossiers, portés majoritairement par des hommes.

Les dossiers, une fois évalués, n'ont pas été maintenus par les porteurs de projet. Ces derniers ont, en effet, déclaré ne pas souhaiter poursuivre le processus de création d'activité, suite à l'évaluation du projet. Ces porteurs de projet de niveau bac n'ont pas semblé très motivés et n'ont pas montré d'aptitudes particulières relativement à la création d'entreprise qu'il envisageait de réaliser. De plus, ces créations intervenaient dans un domaine d'activité métier relativement éloignée des champs d'expérience des porteurs. En général, le projet, du fait de ses caractéristiques, ne semblait pas avoir de réel potentiel du fait de l'environnement concurrentiel ou de l'étroitesse du marché. Le peu de viabilité financière de ces projets était en outre couplé à la nécessité d'obtenir un prêt bancaire. Toutes ces caractéristiques ont fait qu'à l'issue de la phase d'évaluation, le porteur de projet a exprimé son souhait de se rediriger vers l'emploi salarié et de reporter ou d'annuler son projet de création d'entreprise. Le groupe pourrait être résumé par les qualificatifs de **peu motivés et sans compétences ou ressources entrepreneuriales**, pouvant expliquer cette absence de motivation.

Le troisième groupe concerne 75 dossiers portés par des femmes de niveau bac et relativement peu motivées par la création d'entreprises. Ces personnes souhaitent monter leur activité dans un domaine qu'elles ne connaissent pas et pour lequel elles ne paraissent pas avoir d'aptitudes particulières. L'évaluation du projet fait ressortir que celui-ci a un potentiel limité, voire faible. Cependant, le risque financier du projet reste peu élevé en phase de lancement et le porteur de projet semble s'être garanti financièrement durant cette même phase. C'est pourquoi le porteur souhaite, malgré les conclusions de l'évaluation, tenter sa chance. Le statut d'auto-entrepreneur, simple, facile à mettre en œuvre et sans coût spécifique, leur permet d'essayer sans trop de risques une création d'activité. Si, au bout de quelques mois, leur auto-entreprise ne leur suffit pas pour vivre correctement, ces porteurs retourneront vers l'emploi salarié. Ils auront, pour certains dans la phase de recherche d'emploi, la possibilité de percevoir l'ARE (Allocation de Retour à l'Emploi) pour la partie non encore reçue. La micro-entreprise en auto-entrepreneuriat sera automatiquement résiliée au bout de huit trimestres consécutifs de non déclaration de chiffre d'affaires. Les membres de ce groupe recevraient assez naturellement le qualificatif **d'opportunistes par rapport au statut d'auto-entrepreneur** : en effet, pourquoi ne pas tenter sa chance, vu le peu de risque pris ?

Le quatrième groupe se monte à 89 dossiers pour lesquels les porteurs de projets, suite à l'évaluation de ces derniers, veulent poursuivre le processus de création. Ces porteurs de projets détiennent souvent un diplôme de niveau CAP-BEP dans le domaine d'activité dans lequel il souhaite s'investir. Fréquemment, ils ont exercé pendant plusieurs années dans ce domaine d'activité. Ils n'auront que peu de changement à gérer en termes de métier et possèdent a priori les aptitudes nécessaires pour porter leur projet selon le statut d'auto-entrepreneur. Ce dernier leur offre comme niveau de rémunération une fourchette proche, voire meilleure que celle de leur rémunération salariale antérieure. Ce statut qui ne leur demande que peu de suivi déclaratif semble, tout du moins en phase de démarrage d'activité, être approprié à leurs souhaits et capacités. Dans ce groupe, figurent surtout des **auto-entrepreneurs créateurs de leur emploi dans leur domaine de compétences propres**.

Ces diverses analyses typologiques ont fait apparaître une diversité de cas et montre que ce nouveau statut répond à plusieurs besoins :

- d'une part, aux besoins de femmes mais également d'hommes à la recherche d'une activité et souhaitant monter leur propre entreprise ; la création d'activité peut être réalisée dans un domaine connu ou non du porteur de projet, et nécessiter ou non une

évolution en termes de métier ; on soulignera qu'en général, ces projets sont financièrement peu risqués ;

- d'autre part, aux besoins d'hommes exprimant le souhait de créer leur micro-entreprise dans le domaine métier au sein duquel ils ont jusqu'alors travaillé.

Le statut d'auto-entrepreneur offre à ces porteurs de tenter l'aventure en solo et de vérifier s'ils sont ou non capables de rendre leur activité suffisamment viable afin qu'elle puisse être pérennisée sur le moyen – long terme. Ces projets peu risqués pourront, le cas échéant, soit perdurer en l'état, soit muter vers d'autres types de formes juridiques. L'activité auto-entrepreneuriale évoluera si les niveaux de chiffres d'affaires maxima sont atteints du fait d'un environnement métier favorable, ou alors l'activité pourra s'éteindre et l'auto-entrepreneur retournera vers le statut de salarié.

Afin de pouvoir comparer nos résultats avec les autres porteurs de projet ne choisissant pas l'auto-entrepreneuriat, nous avons procédé aux traitements de classification par la méthode des nuées dynamiques pour les porteurs de projet souhaitant fonder leur affaire selon une forme juridique sociétaire ou en entreprise individuelle (le nombre de dossiers en EIRL, *entreprise individuelle à responsabilité limitée* -16 dossiers- est trop limité pour que les résultats soient représentatifs et comparables).

2.2.2.3.3 Analyse typologique des dossiers de projets fondés sur le statut de sociétés

Après 4 itérations, la répartition sur 4 groupes fait apparaître une solution relativement équilibrée des 148 observations.

La mise en évidence de ces quatre classes fournit certaines généralités pour ces projets portés selon un statut sociétaire, qu'il s'agisse d'entreprise unipersonnelle (EURL, EARL, SASU) ou à plusieurs actionnaires (SARL, SAS) (voir Annexe – Tableau 11 : Classification en 4 groupes des 148 dossiers de création d'activité en société).

Ces projets sont essentiellement portés par des hommes, relativement diplômés (niveau Bac et plus), qui, suite à l'évaluation et quel que soit son résultat, positif ou non, souhaitent poursuivre leur processus de création de leur entreprise.

Plus spécifiquement, le premier groupe (51 dossiers) concerne des porteurs de projets peu motivés par la création de leur activité et ne présentant a priori guère d'aptitudes pour sa mise en œuvre. De plus, bien que leur projet nécessite la mise en place d'un prêt bancaire, celui-ci semble ne pas avoir un potentiel suffisant pour être viable. On pourrait qualifier ce groupe **d'entrepreneurs « risqueurs »**.

Le deuxième groupe (41 dossiers), à la différence du premier, rassemble des individus motivés par la création de leur entreprise et présentant de réelles aptitudes pour y parvenir. Ces projets s'inscrivent dans des domaines d'activité connus des porteurs et sont suffisamment viables économiquement, même s'ils présentent des risques financiers réels (nécessité d'obtention de prêts dont les montants restent relativement limités toutefois). Il s'agit de **porteurs très conscients de leurs aptitudes**.

Le troisième groupe (28 dossiers) agrège des projets et porteurs plus proches des standards entrepreneuriaux. Il s'agit de projets ayant comme caractéristiques d'être relativement innovants en termes de produit ou service, portés par des individus très motivés, diplômés, voire très diplômés (Bac + 4 et plus), montrant de réelles aptitudes pour créer leur affaire, dans un domaine d'activité qu'il connaisse. Ces projets exigent un financement externe et restent sur ce plan risqués, même s'ils possèdent un certain potentiel et devraient être viables. Les porteurs figurant dans ce groupe sont des **entrepreneurs classiques**.

Bien que regroupant des personnes diplômées de bon niveau dont les aptitudes sont avérées, le quatrième groupe (28 dossiers) recense des porteurs peu motivés par la création effective. Les projets semblent a priori ne pas présenter de réel potentiel même s'ils s'inscrivent dans une certaine continuité métier pour leurs porteurs. Nous sommes en présence ici plutôt **d'entrepreneurs « timides »**.

2.2.2.3.4 Analyse typologique des dossiers basés sur le statut de l'entreprise individuelle

Après 3 itérations, la répartition sur 3 classes fournit une solution relativement équilibrée des 57 observations.

Pour les trois groupes, nous pouvons souligner qu'en général, les porteurs de projet sont des hommes (voir Annexe - Tableau 12: Classification en 3 groupes des 57 dossiers de création d'activité en entreprise individuelle).

Dans le premier (16 dossiers), les porteurs, après l'évaluation, ont déclaré souhaiter abandonner leur idée de créer : leur projet ne présentant pas la viabilité financière escomptée et nécessitant de plus un engagement bancaire. Nous pourrions intituler ce groupe de **réalistes**.

Concernant le deuxième groupe (20 dossiers), les porteurs disposent d'une réelle motivation pour mener leur projet de création d'activité à son terme. Ils possèdent des aptitudes certaines et leur projet semble viable. Ils seront toutefois amenés à s'engager financièrement auprès de tiers afin de concrétiser leur création. Il s'agit de **porteurs possédant la fibre entrepreneuriale**.

Le troisième groupe (21 dossiers) comprend des porteurs qui veulent a priori poursuivre leur processus de création, bien que la viabilité de leur projet soit incertaine. Pourtant, ils ne présentent pas d'aptitudes particulières pour la création de leur nouvelle activité. De niveau CAP-BEP, ils sont peu motivés par un projet qui va nécessiter qu'ils acquièrent de nouvelles compétences métiers et obtiennent un engagement financier externe. **L'inconscience** paraît distinguer ce groupe de porteurs.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse de la classification réalisée.

Tableau 13 : Caractéristiques entrepreneuriales des porteurs de projet en création d'activité selon leur classification

Classification des porteurs de projet en création d'activité selon la nature de statut envisagée	Caractéristiques entrepreneuriales					
	Projet /porteur de projet			Projet		
	Intensité perçue du niveau de motivation	Aptitudes du porteur de projet	Niveau de changement métier	Évaluation du potentiel du projet	Risque financier du projet	Niveau d'innovation
Auto-entrepreneurs						
Vrais Auto-entrepreneurs	XX	XX	X	XX	X	-
Peu motivés -sans compétences ou ressources entrepreneuriales	X	X	XX	-	XXX	-
Opportunistes / statut d'auto-entrepreneur	X	X	XX	-	X	-
Auto-entrepreneurs créateurs de leur emploi dans leur domaine de compétence	XX	XX	x	XX	X	-
Entrepreneurs individuels						
Réalistes	X	XX	X	-	XXX	-

Classification des porteurs de projet en création d'activité selon la nature de statut envisagée	Caractéristiques entrepreneuriales					
	Projet /porteur de projet			Projet		
	Intensité perçue du niveau de motivation	Aptitudes du porteur de projet	Niveau de changement métier	Évaluation du potentiel du projet	Risque financier du projet	Niveau d'innovation
Fibre entrepreneuriale	XX	XX	X	XXX	XX	X
Inconscients	X	-	XXX	-	XX	-
Sociétés						
Entrepreneurs risqueurs	X	-	XXX	-	XXX	-
Entrepreneurs conscients de leurs aptitudes	XX	XX	X	XXX	XX	-
Entrepreneurs classiques	XXX	XX	X	XXX	XX	XX
Entrepreneurs timides	X	XX	X	-	XXX	-

Légende : néant (-) ; faible (x) ; avéré (xx) ; élevé (xxx)

Conclusion

Pour conclure cette étude et afin de répondre à la question de recherche « existe-t-il des différences entre les porteurs de projets souhaitant créer leur activité selon le statut d'auto-entrepreneur et les porteurs de projet optant pour une autre forme juridique ? », plusieurs aspects sont à souligner.

Il existe de grandes disparités en termes de caractéristiques qu'il s'agisse du projet lui-même, du porteur de projet ou de l'engagement de ces derniers dans leur création d'activité, quelle que soit le statut juridique envisagé.

Les tests d'inférence ont permis d'identifier que ce sont les caractéristiques spécifiques du porteur de projet qui présentent les mesures d'association les plus importantes avec la variable « Statut ». Si la « Tranche d'Age » dans laquelle se situe le porteur de projet en création d'activité est similaire quelle que soit le statut, le « Genre » semble orienter le choix du statut.

Les femmes choisissent en général des statuts simples à mettre en œuvre et l'auto-entrepreneuriat, quel que soit leur niveau de diplôme, paraît leur convenir.

Les hommes optent proportionnellement plus souvent pour la forme sociétaire. Mais le statut d'auto-entrepreneur est aussi choisi par des hommes qui souhaitent monter une activité d'indépendant dans un domaine d'activité métier qu'il maîtrise et générant des chiffres d'affaires modérés.

Les variables caractéristiques de l'engagement du porteur de projet sont les plus déterminantes dans l'analyse taxonomique par statut. Ainsi, quelle que soit la nature du statut choisi, le porteur d'un projet entrepreneurial se caractérise surtout au travers de la dialogique « projet/porteur de projet » par son engagement dans son projet de création compte tenu de son niveau de motivation, des aptitudes qu'il présente pour conduire à son terme son idée. Ce sont également les caractéristiques de son projet qui déterminent la classification en fonction du « niveau de changement de métier » induit par la création d'activité, le « risque financier » du projet et son « évaluation » en termes de viabilité.

Les résultats de la recherche mettent en évidence au travers des taxonomies que ce n'est pas en fonction du statut envisagé -l'auto-entrepreneuriat ou un autre statut- que l'on identifie la qualité entrepreneuriale du projet.

Aussi, il semble que le porteur auto-entrepreneur de projet, même s'il possède des caractéristiques particulières quant à son profil, est surtout marqué par le risque (faible) qu'il accepte de prendre d'un point de vue financier par rapport aux autres porteurs de projet.

Le statut d'auto-entrepreneur permet aux individus une première expérience en matière de création d'entreprise. Entreprendre consiste, en effet, d'aller à la rencontre, peut-être pas de l'inconnu mais, pour le moins d'un univers fait de nouvelles incertitudes. En ce sens, le statut d'auto-entrepreneur, du fait de sa facilité de mise en œuvre, ouvre peut-être la voie de l'entrepreneuriat au plus grand nombre.

BIBLIOGRAPHIE

- APCE. (2013, 08 20). *Les chiffres clés de la création d'entreprise en 2012*. Récupéré sur média.apce.com: http://media.apce.com/file/07/5/chiffres-cles_2012.60075.pdf
- Audretsch, D. (2006). L'émergence de l'économie entrepreneuriale. *Reflets et perspectives de la vie économique, Tome XLV(1)*, 43-70.
- Barnier, L.-M., Conti M. & Levy-Tadjine. (2013). Le statut d'auto-entrepreneur joue-t-il contre l'accompagnement? Premiers questionnements et agenda de recherche. Dans T. Levy-Tadjine & Z. Su, *Entrepreneuriat, PME durables et réseaux sociaux - Ouvrage en l'honneur du professeur Robert Paturel* (pp. 163-173). Paris: L'Harmattan.
- Baumol, W. J. (1968). Entrepreneurship in Economic Theory. *American Economic Review*, 2(58), 64–71.
- Blanchflower, D. (2000). Self-employment in OECD countries. *Labour economics*, 7(5), 471-505.
- Bosma, N., Wennekers. S., Amorós, J. E. (2012). *Global Entrepreneurship Monitor, 2011 Extended Report: Entrepreneurs and Entrepreneurial Employees Across the Globe*. Global Entrepreneurship Research Association (GERA), London.
- Bradley, D. E., & Roberts, J. A. (2004). Self-Employment and Job Satisfaction: Investigating the Role of Self-Efficacy, Depression, and Seniority. *Journal of Small Business Management*, pp. 37–58.
- Bruyat, C. (1993). *Création d'entreprise : Contributions Epistémologiques et Modélisation*. Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès France (Grenoble II).
- Carricano, M., Poujol, F., Bertrandias, L. (2010). *Analyse de données avec SPSS*. Paris: Pearson Education France.
- Coster, M. (2009). *Entrepreneuriat*. Paris: Pearson Education France.
- Deschamps, B., & Paturel, R. (2009). *Reprendre une entreprise : de l'intention à l'intégration du repreneur* (éd. 3ème édition). (c. Entrepreneurs, Éd.) Paris: Dunod.
- Donata, C., & Mbengue, A. (2007). Méthode de classification et de structuration. Dans R.-A. Thiétart, *Méthodes de Recherche en Management* (éd. 3e édition, pp. 391-413). Paris: Dunod.
- Ekelund, J., Johansson, E., Järvelin, M.-R., & Lichtermann, D. (2005). Self-employment and risk aversion—evidence from psychological test data. *Labour Economics*, 12(5), 649-659.
- Evrard, Y., Pras, B., & Roux, E. (2009). *MARKET, Fondements et Méthodes de Recherches en Marketing*. (I. 978-2-10-052796-0, Éd.) Paris: Dunod.
- Hair, J., Black, W., Babin, B., & Anderson, R. (2010). *Multivariate Data Analysis*. New Jersey: Pearson Prentice Hall International.
- Hayat, P. (2012). *Pour un new deal entrepreneurial*. Ministre Déléguée chargée des PME, de l'Innovation et de l'Economie Numérique, Rapport de mission à l'intention de Mme Fleur Pellerin.
- Hurel, F. (2008). *Rapport à Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat en charge des entreprises et du commerce extérieur, en faveur d'une meilleure reconnaissance du travail indépendant*. Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi, Secrétariat d'Etat aux entreprises et au commerce extérieur.
- INSEE. (2010, 01). *La création d'entreprise en 2009 dopée par les auto-entrepreneurs*. (I. P.-j. 2010, Éditeur) Consulté le 03 01, 2013, sur insee.fr: http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1277
- INSEE. (2010, 01). *La création d'entreprise en 2009 dopée par les auto-entrepreneurs*. (I. P.-j. 2010, Éditeur) Consulté le 01 03, 2013, sur insee.fr: http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1277

- INSEE. (2012). http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=etab-com. Consulté le 03 01, 2013, sur insee.fr: http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=etab-com
- INSEE. (2013, 03 01). http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=auto-entrepreneurs. Consulté le 03 01, 2013, sur insee.fr: http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=auto-entrepreneurs
- INSEE. (2013, 11 4). *La Bretagne et ses départements*. Récupéré sur Insee: <http://www.insee.fr/fr/regions/bretagne/reg-dep.asp?theme=9&suite=1>
- INSEE. (2014). <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=41&date=20140214>.
- INSEE. (2014, 03 19). *Insee - Définitions et méthodes - Nomenclature agrégée - NA, 2008*. Récupéré sur insee.fr: <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/agregatnaf2008/agregatnaf2008.htm>
- Institut Think pour CERFRANCE et Novancia. (2014, 02). Sondage réalisé par l'Institut Think pour CERFRANCE et Novancia à l'occasion du 21^{ème} Salon des Entrepreneurs de Paris.
- JORF (2008, 08 04). LOI n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (1), consulté le 28.02.2014 sur [legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr) <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019283050>
- Jolibert, A., & Philippe, J. (2011). *Marketing Research - Méthodes de recherche et d'études en marketing*. Paris: Dunod.
- Kirzner, I. (1973). *Competition and Entrepreneurship*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Kirzner, I. (1979). *Perception, Opportunity, and Profit: Studies in the Theory of Entrepreneurship*. Chicago: University of Chicago Press.
- Kirzner, I. (1997). Entrepreneurial Discovery and the Competitive Market Process: An Austrian Approach. *Journal of Economic Literature*(35), 60–85.
- Kuhn, T. (1983). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris: Flammarion.
- Levratto, N., & Serverin, E. (2009). Être entrepreneur de soi-même après la loi du 4 août 2008: les impasses d'un modèle productif individuel. *Revue internationale de droit économique, 2009/3 (t. XXIII, 3)*.
- Malhotra, N. (2007). *Etudes marketing avec SPSS*. Paris: Pearson Education France.
- Mises, L. V. (1949). *Human Action: A Treatise on Economics*. London: Hodge.
- Nziali, E., & Fayolle, A. (2013, 08 19). *L'entrepreneuriat en France : Une comparaison internationale, Global Entrepreneurship Monitor 2012 France Report*. www.em-lyon.com. Récupéré sur [bulletins-electroniques: http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/72708.htm](http://bulletins-electroniques.com/actualites/72708.htm)
- Paturel, R. (2007). Grandeurs et servitudes de l'entrepreneuriat... *Revue internationale de Psychosociologie, XIII*(31), 27-43.
- Paturel, R. (2011). Editorial pour une refonte du paradigme de la création de valeur. *Business Management Review, 1*(2), 14-23.
- Perret, V., & Séville, M. (2007). Fondements épistémologiques de la recherche. Dans R.-A. Thiétart, *Méthodes de Recherche en Management* (3^e édition, pp. 13-33). Paris: Dunod.
- Schumpeter, J. (1942). *Capitalism, Socialism and Democracy*. New York: Harper and Brothers.
- Thiétart, R.-A. (2007). *Méthode de Recherche en Management* (3^e édition). Paris: Dunod.
- Verstraete, T., & Fayolle, A. (2004). Quatre paradigmes pour cerner le domaine de recherche en entrepreneuriat. *7^{ème} Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME*.

TABLE des TABLEAUX et ANNEXES

Tableau 1 : Créations d'entreprises de 2009 à 2012 d'après l'INSEE.....	19
Tableau 2 : Comparaison de l'échantillon étudié aux données INSEE.....	19
Identification des variables et domaines de valeurs	19
Tableau 3 : Caractéristiques des variables.....	23
Tableau 4: Résultats des analyses uni-variées sur l'ensemble des 707 dossiers évalués (y compris reprise d'activité) et des 609 dossiers en création d'activité uniquement.....	26
Tableau 5 : Répartition des Dossiers de Création/Reprise selon le "Statut" envisagé	28
Tableau 6 : Retraitement des statuts – nombre de dossiers concernés et répartition	28
Tableau 7 : Répartition des 609 dossiers selon les quatre modalités de statuts retenus.....	29
Tableau 8 : Analyse typologique - Caractéristiques des variables utilisées	29
Tableau 9 : Classification en 3 groupes des 609 dossiers de création d'activité	29
Tableau 10 : Classification en 4 groupes des 388 dossiers en auto-entrepreneuriat	30
Tableau 11 : Classification en 4 groupes des 148 dossiers de création d'activité en société	30
Tableau 12 : Classification en 3 groupes des 57 dossiers de création d'activité en entreprise individuelle....	27
Tableau 13 : Caractéristiques entrepreneuriales des porteurs de projet en création d'activité selon leur classification.....	14

ANNEXES

Tableau 1 : Créations d'entreprises de 2009 à 2012 d'après l'INSEE

Année / Population	2009	2010	2011	2012	Total	Moyenne annualisée	Pourcentage
France entière Création d'entreprises	580 193	622 036	549 138	549 975	2301342	575535	100%
France entière Création selon le statut d'auto- entrepreneur	320 019	358 588	291 721	307 478	1277806	319451	55,5
France entière Création Hors auto- entrepreneuriat	260 174	263 448	257417	242497	1023536	255884	44,5
Bretagne Création d'entreprises	25120	24955	19437 ²²	19247 ²³	88757	22189	100%
Bretagne Création selon le statut d'auto- entrepreneur	12 668	12816	10 474	10 689	46647	11661	52,55
Finistère Création d'entreprises	5535	5615	4862 ²⁴	4896	20908	5227	100%
Finistère Création selon le statut d'auto- entrepreneur	3233	3 304	2 668	2 801	12006	3001	57,41

Tableau 2 : Comparaison de l'échantillon étudié aux données INSEE

Période de fin 2008 à début 2012	Échantillon étudié (période allant du 19 novembre 2008 au 14 février 2012) soit 39 mois	En pourcentage de l'échantillon	En moyenne annualisée de l'ensemble des créations d'entreprise en Bretagne Période allant de 2009 à 2012
Nombre de porteurs de projet en création/reprise d'entreprises	707	100	0,98% soit près de 1% (707 dossiers sur 39 mois comparés aux 88757 créations d'entreprises en Bretagne sur 48 mois)
Porteur de projet en auto- entrepreneuriat	389	55,02	1,02% soit près de 1% (389 dossiers sur 39 mois comparés aux 88747 créations en auto-entrepreneuriat sur la Bretagne)
Porteur de projet sous d'autres formes de statuts	318	44,98	0,93% (318 dossiers sur 39 mois comparés aux 42110 créations d'activités sous d'autres formes de statut qu'auto-entrepreneur sur la Bretagne)

²² http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=2&ref_id=18860

²³ http://www.bretagne.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Creation_entreprises_T4_2012_Janvier_2013.pdf

²⁴ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=2&ref_id=18860&page=octantref/bilan11/bilan11_6_tableaux.htm

Identification des variables et domaines de valeurs

L'étude des dossiers des porteurs de projet en création/reprise d'entreprise a permis de définir les domaines de valeurs de ces variables. Ceux-ci sont précisés ci-dessous.

Variables relatives au porteur de projet

Concernant toutes les variables caractérisant le porteur de projet, les valeurs et domaines de valeur sont issus du dossier d'évaluation du porteur de projet.

Genre

- 1 = F = Femme
- 2 = H = Homme

Tranche d'âge

- 1 = 20 - 30
- 2 = 30 - 45
- 3 = 45 - 55
- 4 = 55 & +

Niveau de Diplôme

- 1a = VI = Aucun
- 1b = V = CAP BEP
- 2 = IV = BAC
- 3 = III = Supérieur au BAC et inférieur ou égal à BAC + 3
- 4 = I & II = Supérieur ou égal à BAC + 4

Les niveaux de diplôme IV et V, à savoir « Aucun » diplôme et niveaux de diplômes de type « CAP-BEP » ont été regroupés dans la modalité « 1 » afin d'avoir une échelle sur 4 positions du niveau de diplôme. Ceci permet de faciliter certaines analyses comparatives avec les autres variables mesurées également sur 4 positions.

Variables concernant le porteur de projet et son projet

Niveau de Changement Métier

Pour définir si le niveau de changement métier que nécessite le projet ont été comparées les fonctions préalablement occupées par le porteur de projet à celles identifiées au niveau du projet par le porteur de projet lui-même.

- 1 = Changement total
- 2 = Changement avéré
- 3 = Faible changement
- 4 = Pas de changement

Intensité perçue du niveau de motivation

Niveau de motivation du porteur de projet perçu par l'évaluateur du projet. Il s'agit de la motivation du porteur de projet dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet de création ou reprise d'activité. Il a été demandé au consultant, évaluateur du projet de porter un jugement sur le niveau de motivation du porteur de projet.

- 1 = Pas motivé - Aucune motivation
- 2 = Peu motivé – Juste intéressé
- 3 = Motivation avérée
- 4 = Très motivé

Aptitudes du porteur de projet

- 1 = Pas d'aptitude
- 2 = Aptitudes faibles
- 3 = Aptitudes avérées

4 = Aptitudes élevées – Fort potentiel

Variables concernant le projet

Risque financier

- 1 = Risque élevé - Prêt bancaire nécessaire
- 2 = Risque avéré – Pas d'autre option
- 3 = Faible Risque – Risque financé
- 4 = Pas de Risque - Activité Complémentaire

Le risque financier de niveau 1 « Risque élevé » concerne des projets qui nécessitent le recours à un prêt bancaire au-delà de quelques milliers d'euros. Le porteur de projet devra apporter en garantie du prêt tout ou partie de ses avoirs.

Le risque financier de niveau 2 « Risque avéré – Pas d'autre option » concerne des projets qui présentent un risque financier réel pour les porteurs de projet. Les porteurs de projet devront avoir recours à la mise en place d'un financement externe auprès d'organismes de crédit. Ces porteurs de projets souhaitent se lancer dans un projet entrepreneurial car leurs perspectives de retour à l'emploi sont limitées. En général les emprunts envisagés sont d'un montant relativement faible, quelques milliers d'euros au plus. La solvabilité de ces porteurs de projets est également restreinte.

Le risque de niveau 3 « Faible Risque » concerne des projets financés par le porteur de projet, en général apport personnel ou mobilisation de l'ARCE (pourcentage des allocations de retour à l'emploi versées en deux fois sous forme de capital ; ce pourcentage est descendu de 50% à 45% depuis 2012).

Le risque de niveau 4 « Pas de Risque » concerne des projets de créations d'activités qui seront exercées uniquement dans le cadre d'une activité complémentaire à l'activité salariée actuellement occupée.

Évaluation du potentiel du projet

- 1a = Pas de potentiel – Projet Non viable Marché inexistant / insuffisant
- 1b = Pas de potentiel – Projet Non viable Marché très concurrenté
- 2 = Faible potentiel – Viabilité en activité complémentaire
- 3 = Potentiel avéré – Viabilité en auto-entrepreneuriat en activité principale
- 4 = Potentiel élevé

« 1a = Non viable Marché inexistant / insuffisant » concerne des projets qui ne permettront pas a priori d'atteindre des revenus suffisants (clientèle potentielle insuffisante ou inexistante)

« 1b = Non viable Marché très concurrenté » concerne des projets qui ne permettront pas a priori d'atteindre des revenus suffisants le marché étant déjà saturé sur le domaine d'activité envisagé et le territoire d'implantation prévu. Les modalités 1a et 1b ont été regroupées dans la modalité « 1 = Pas de potentiel – Projet Non viable ».

Cette modification permet de faciliter certaines analyses avec des variables dont l'échelle est sur 4 modalités.

« 2 = Faible potentiel – viabilité en Activité Complémentaire » concerne des projets viables dans le cadre du statut d'auto-entrepreneur mais uniquement en tant qu'activité complémentaire à une activité principale de type salariat.

« 3 = Potentiel avéré – viabilité en auto-entrepreneuriat en activité principale » concerne des projets viables dans le cadre de la mise en place de l'activité sous statut d'auto-entrepreneur et donc respectant ses limites en terme de volume d'activité.

« 4 = Potentiel élevé » concerne des projets qui nécessitent la mise en place de l'activité sous un statut autre qu'auto-entrepreneur dès le lancement de l'activité. Les caractéristiques du statut d'auto-entrepreneur sont trop limitatives par rapport à l'activité envisagée.

Secteurs d'activité

- 1 = Agriculture
- 2 = Autres Activités Artisanales
- 3 = Autres Activités de Services
- 4 = Commerce
- 5 = Construction-Artisanat
- 6 = Hôtel-Restaurant-Bar
- 7 = Industrie
- 8 = Santé & Action Sociale

9 = Service à la personne²⁵
 10= Services Activités Culturelles & Récréatives
 11=Services aux Entreprises
 12=Services personnels²⁶
 13=Transport

Les secteurs d'activité identifiés au niveau de cette étude ont nécessité un retraitement afin de pouvoir réaliser des comparaisons par rapport aux données collectées au niveau national. Ils sont donc conformes à la définition et à la déclinaison établie par l'INSEE.

Chaque secteur d'activité regroupe ainsi les entreprises de fabrication, de commerce ou de service dont l'activité principale est identique au regard de la nomenclature d'activité économique considérée.

Cependant, il est nécessaire de rappeler que cette approche par le secteur d'activité n'est pas homogène. Le secteur d'activité s'entend comme secteur d'activité principal. Le secteur d'activité comprend ainsi, conformément à la définition donnée par l'INSEE, des productions ou services secondaires qui relèvent d'autres secteurs identifiés au travers de la nomenclature.

Par ailleurs, ce classement par secteur d'activité s'appuie sur l'identification, lors de l'évaluation préalable à la création reprise d'activité, par le porteur de projet de son activité future. Il faut ici rappeler que pour certains porteurs de projet, le périmètre même de leur future activité n'est pas toujours bien déterminé. Ces considérations nous ont amené à éliminer les données relatives au secteur d'activité du présent travail.

Statut envisagé

1 = AE
 2 = AGENT COMMERCIAL
 3 = ASSOCIATION
 4 = EARL
 5 = EI
 6 = EI & SCI
 7 = EIRL
 8 = EIRL & SCI
 9 = EURL
 10 = EURL & SCI
 11= INTERMITTENT SPECTACLE
 12= PORTAGE SALARIAL
 13= SARL
 14= SARL & SCI
 15= SAS
 16= SAS & SCI
 17= SCOP

Les différents statuts identifiés dans le cadre de l'étude se réfèrent aux différentes natures de statuts autorisés sur le territoire français. Les statuts envisagés peuvent être des statuts personnes physiques ou personnes morales. Cette liste recense uniquement les différentes natures de statuts identifiées par les porteurs de projets lors de l'évaluation préalable.

²⁵ Il s'agit de la section S 96 de la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008) (INSEE). Elle regroupe entre autre les activités de blanchisserie-teinturerie, coiffure, soins de beauté, services funéraires, entretien personnel.

²⁶ Il s'agit de la section T 97 de la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008). Elle regroupe l'ensemble des activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique. On y retrouve les activités de ménage, repassage, garde d'enfants à domicile, soutien scolaire et les services à domicile des personnes âgées et aux personnes handicapées auxquelles se sont ajoutées les nouveaux services à la personne entre autres assistance informatique à domicile, gardiennage, assistance administrative, soins esthétiques à domicile, livraison de course, soins médicaux à domicile.

Niveau d'innovation

- 1 = Aucune innovation
- 2 = Faible niveau d'innovation
- 3 = Niveau d'innovation avéré
- 4 = Niveau d'innovation élevé

Création / Reprise

- 1 = Création
- 2 = Reprise

Résultat de l'évaluation préalable

- 1 = Positif
- 2 = Négatif

« 1 = Positif » : le porteur de projet en fonction des éléments dont il dispose déclare souhaiter mettre en place son projet entrepreneurial.

« 2 = Négatif » : le porteur de projet a bien identifié que son projet n'est pas viable en l'état. Le porteur de projet a déclaré à la fin de la période d'évaluation de son projet de création / reprise qu'il abandonnait son projet à la vue des informations qu'il possède.

Tableau 3 : Caractéristiques des variables

Types de variables	Libellé de la variable
Nominales	Genre
	Secteur d'activité
	Statut envisagé
	Création / reprise d'activité
	Résultat de l'évaluation préalable
Ordinales	Tranche d'âge
	Niveau de Diplôme
Métriques	Niveau de Changement Métier
	Niveau de Motivation
	Niveau d'Aptitude
	Niveau de Risque financier
	Niveau d'Innovation du projet
	Niveau d'Évaluation du Potentiel Projet

Tableau 4: Résultats des analyses uni-variées sur l'ensemble des 707 dossiers évalués (y compris reprise d'activité) et des 609 dossiers en création d'activité uniquement.

	Variables	Critères	En % des 609 dossiers évalués (E2)	En % des 707 dossiers évalués (E1)	Remarques
Porteur de projet	Sexe	Femmes	43,3%	43,3%	Les hommes semblent plus enclins que les femmes à monter un projet de création/ reprise d'activité. Nous retrouvons exactement le même pourcentage que pour notre échantillon initial (264 Femmes pour 345 Hommes)
		Hommes	56,7%	56,7%	
	Tranche d'âge	30 ans < X < 55 ans	82,6%	82,7%	707 : Peu de porteurs de projet sont dans les tranches d'âges limites. Ils sont uniquement 15,4% à avoir moins de 30ans et 1,8% plus de 55ans 609 : Ils sont uniquement 15,6% à avoir moins de 30ans et

	Variabiles	Critères	En % des 609 dossiers évalués (E2)	En % des 707 dossiers évalués (E1)	Remarques	
					1,8% plus de 55ans	
	Niveau de diplôme	CAP – BEP ou Aucun	48,1	61,6%	Près de la moitié (49,7%) des porteurs de projet ont un niveau académique faible voire aucun diplôme. Moins d'1/3 (30,7%) ont un niveau supérieur au Bac 609 : Près de la moitié (48,1%) des porteurs de projet en création d'activité ont un niveau inférieur au niveau Bac. Et moins d'1/3 un niveau supérieur au niveau Bac (31,9%)	
		Bac + 3 et plus	31,9	30,7%		
	Changement Métier	Changement avéré ou total	44,3%	45,1%	Pour la majorité d'entre eux les porteurs de projet en création / reprise d'activité souhaitent réaliser leur projet dans un domaine métier qu'ils connaissent et souvent dont ils sont issus. Ils sont toutefois plus de 44% a vouloir se lancer dans des domaines métiers qu'ils ne connaissent pas	
		Pas ou peu de changement	55,7%	54,9%		
Porteur de projet et son projet	Intensité perçue du niveau de Motivation	Pas ou peu motivé	42,4	41,7%	707 : 10,9% sont considérés comme n'ayant aucune motivation. 30,8% sont peu motivés, juste intéressés. Seuls 10,3% sont très motivés 609 : 11,2% sont considérés comme n'ayant aucune motivation. 31,2% sont peu motivés, juste intéressés. Seuls 10,7% sont très motivés	
		Motivé ou très motivé	57,7%	58,3%		
	Aptitude du porteur de projet	Aptitudes avérées ou Fort potentiel	65,5%	63,6 %		
		Aptitudes faibles ou aucune aptitude	35,5	36,4 %		
Projet	Risque financier	Risque élevé -Prêt nécessaire	39,4%	44,8%	707 : 8,2% ont un projet envisagé comme activité complémentaire et dans ce cadre ne présente pas de risque 4,5% des porteurs de projet n'ont pas d'autre option que celle de créer leur activité, le retour à un emploi salarié étant peu probable et seront contraints de faire appel à des financements externes de faibles montants 609 : 9,4% ont un projet envisagé comme activité complémentaire qui ne présente pas de risque. 5,3% des porteurs de projet n'ont pas d'autre option que celle de créer leur activité, le retour à un emploi salarié étant peu probable et seront contraints de faire appel à des financements externes de faibles montants	
		Faible risque - Risque Financé	46%	42,3%		
	Évaluation du potentiel du projet	Pas de potentiel - Non viable marché insuffisant ou marché très concurrencé	45,8%	58%		
		Potentiel – viabilité en auto-entrepreneuriat en activité principale	28,6%	24,9%		
		Potentiel élevé	16,9%	19,7%		
	Statut envisagé	Auto-entrepreneuriat	63,7%	55%		
		Société (EURL, EARL, SARL, SAS y compris avec SCI)	24,3%	29,1% (12,5 +0,7+14 ,6+1,4)		
		Indépendant (EI, EIRL y compris avec SCI)	12%	13,4% (10,5+2, 9)		
	Niveau d'innovation	Projet innovant ou a tendance innovante	13,3% (2 +11,3)	12% (2+10)		707 : Plus de 80% des projets examinés n'ont aucun caractère innovant 609 : 77,8 des projets de création examinés n'ont aucun caractère innovant.

Variables	Critères	En % des 609 dossiers évalués (E2)	En % des 707 dossiers évalués (E1)	Remarques
Résultat de l'évaluation préalable	Résultat positif	74,5%	72%	707 : 72% des porteurs de projet envisagent de poursuivre dans la mise en œuvre de leur projet à l'issue de l'évaluation préalable. Seuls 27% déclarent identifier que leur projet ne peut être mis en œuvre en l'état. 609 : Un peu plus d'1/4 (25,5%) des porteurs de projet en création souhaitent abandonner ou différer la mise en place de leur projet de création d'activité suite à son évaluation.

Tableau 5 : Répartition des Dossiers de Création/Reprise selon le "Statut" envisagé

Tableau croisé Création / Reprise * Statut Envisagé

		Statut Envisagé							Total
		AE	EARL	EI	EIRL	EURL	SARL	SAS	
Création	Effectif	388	3	57	16	69	66	10	609
	% du total	56,2%	,4%	8,2%	2,3%	10,0%	9,6%	1,4%	88,1%
Reprise	Effectif	1	2	17	5	20	37	0	82
	% du total	,1%	,3%	2,5%	,7%	2,9%	5,4%	,0%	11,9%
Total	Effectif	389	5	74	21	89	103	10	691
	% du total	56,3%	,7%	10,7%	3,0%	12,9%	14,9%	1,4%	100,0%

Un seul dossier en autoentrepreneuriat concerne une reprise

Tableau 6 : Retraitement des statuts – nombre de dossiers concernés et répartition

Statut envisagé par le porteur de projet	Nombre de dossiers concernés	Statut conservé pour l'analyse
SARL et SCI	3	SARL
EIRL et SCI	1	EIRL
SAS et SCI	1	SAS
EURL et SCI	1	EURL
EI et SCI	1	EI

Tableau 7 : Répartition des 609 dossiers selon les quatre modalités de statuts retenus

	Statut envisagé			
	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
AE	388	63,7	63,7	63,7
EI	57	9,4	9,4	73,1
EIRL	16	2,6	2,6	75,7
Société	148	24,3	24,3	100,0
Total	609	100,0	100,0	

Tableau 8 : Analyse typologique - Caractéristiques des variables utilisées

Types de variables	Libellé de la variable	Modalités - Commentaires
Nominales	Genre	Variable dichotomique
	Statut envisagé	4 modalités
	Résultat de l'évaluation préalable	Variable dichotomique
Ordinales	Tranche d'âge	4 modalités
	Niveau de Diplôme	4 modalités
Métriques	Niveau de Changement Métier	Échelle d'Osgood à 4 modalités
	Niveau de Motivation	Échelle d'Osgood à 4 modalités
	Niveau d'Aptitude	Échelle d'Osgood à 4 modalités
	Niveau de Risque financier	Échelle d'Osgood à 4 modalités
	Niveau d'Innovation du projet	Échelle d'Osgood à 4 modalités
	Niveau d'Évaluation du Potentiel Projet	Échelle d'Osgood à 4 modalités

Tableau 9 : Classification en 3 groupes des 609 dossiers de création d'activité

Libellé de la variable	Anova F	Classe (Nombre d'observations)					
		1 (156)		2 (261)		3 (192)	
		Valeur de l'item	Libellé de l'item	Valeur de l'item	Libellé de l'item	Valeur de l'item	Libellé de l'item
Intensité perçue du niveau de motivation	78,024	3	Motivation avérée	3	Motivation avérée	2	Peu motivé – Juste intéressé
Aptitudes du porteur de projet	159,594	2	Aptitudes faibles	3	Aptitudes avérées	2	Aptitudes faibles
Évaluation du potentiel du projet	152,070	2	Faible potentiel Viabilité en activité complémentaire	3	Potentiel avéré Viabilité en auto-entrepreneuriat en activité principale	1	Pas de potentiel – Projet Non viable
Risque financier du projet	111,329	1	Risque élevé - Prêt bancaire nécessaire	3	Faible Risque- Risque financé	2	Risque avéré – Pas d'autre option
Niveau de Changement Métier	148,997	2	Changement avéré	3	Faible changement	2	Changement avéré
Statut envisagé	2820,575	4	Société	1	Auto-entrepreneuriat	1	Auto-entrepreneuriat
Poursuite du projet	55,569	1	Oui	1	Oui	2	Non

Tableau 10 : Classification en 4 groupes des 388 dossiers en auto-entrepreneuriat

Libellé de la variable	Anova F	Classe (Nombre d'observations)							
		AE1 (141)		AE2 (83)		AE3 (75)		AE4 (89)	
		Valeur de l'item	Libellé de l'item	Valeur de l'item	Libellé de l'item	Valeur de l'item	Libellé de l'item	Valeur de l'item	Libellé de l'item
Genre (H/F)	13,949	1	Femme	2	Homme	1	Femme	2	Homme
Niveau de Diplôme	178,217	3	Bac +2 ou Bac +3	2	Bac ou niveau Bac	2	Bac ou niveau Bac	1	CAP- BEP ou Aucun
Intensité perçue du niveau de motivation	33,973	3	Motivation avérée	2	Peu motivé Juste intéressé	2	Peu motivé Juste intéressé	3	Motivation avérée
Aptitudes du porteur de projet	145,299	3	Aptitudes avérées	2	Aptitudes faibles	2	Aptitudes faibles	3	Aptitudes avérées
Niveau d'Innovation ²⁷	1,821	1	Aucune	1	Aucune	1	Aucune	1	Aucune
Évaluation du potentiel du projet	137,477	3	Potentiel avéré Viabilité en auto-entrepreneuriat en activité principale	1	Pas de potentiel Projet Non viable	1	Pas de potentiel Projet Non viable	3	Potentiel avéré Viabilité en auto-entrepreneuriat en activité principale
Risque financier du projet	198,036	3	Faible Risque Risque financé	1	Risque élevé Prêt bancaire nécessaire	3	Faible Risque Risque financé	3	Faible Risque Risque financé
Niveau de Changement Métier	95,305	3	Faible changement	2	Changement avéré	2	Changement avéré	3	Faible changement
Poursuite du projet	25,602	1	Oui	2	Non	1	Oui	1	Oui

Tableau 11 : Classification en 4 groupes des 148 dossiers de création d'activité en société

Libellé de la variable	Anova F	Classe (Nombre d'observations)							
		1 (51)		2 (41)		3 (28)		4 (28)	
		Valeur de l'item	Libellé de l'item	Valeur de l'item	Libellé de l'item	Valeur de l'item	Libellé de l'item	Valeur de l'item	Libellé de l'item
Genre (H/F)	1,553	2	Homme	2	Homme	2	Homme	2	Homme
Niveau de Diplôme	34,547	2	Bac ou niveau Bac	2	Bac ou niveau Bac	4	Bac + 4 et plus	3	Bac +2 ou Bac +3
Intensité perçue du niveau de motivation	31,367	2	Peu motivé – Juste intéressé	3	Motivation avérée	4	Très motivé	2	Peu motivé – Juste intéressé
Aptitudes du porteur de projet	69,288	1	Aucune aptitude	3	Aptitudes avérées	3	Aptitudes avérées	3	Aptitudes avérées
Niveau d'Innovation	24,677	1	Aucune	1	Aucune	3	Tendance innovante	1	Aucune
Évaluation du potentiel du projet	137,477	1	Pas de potentiel – Projet Non viable	4	Projet viable-Potentiel avéré	4	Projet viable-Potentiel avéré	1	Pas de potentiel – Projet Non viable

²⁷ Une classification en nuées dynamiques a été réalisée sans la variable « Niveau d'innovation ». Les résultats obtenus présentaient une classification moins équilibrée au niveau des groupes, c'est pourquoi celle-ci n'a pas été retenue.

Libellé de la	Anova F	Classe (Nombre d'observations)							
Risque financier du projet	10,063	1	Risque élevé - Prêt bancaire nécessaire	2	Risque avéré – Pas d'autre option	2	Risque avéré – Pas d'autre option	1	Risque élevé - Prêt bancaire nécessaire
Niveau de Changement Métier	50,331	1	Changement total	3	Faible changement	3	Faible changement	3	Faible changement
Poursuite du projet	9,953	1	Oui	1	Oui	1	Oui	1	Oui

Tableau 12 : Classification en 3 groupes des 57 dossiers de création d'activité en entreprise individuelle

Libellé de la variable	Anova F	Classe (Nombre d'observations)					
		1 (16)		2 (20)		3 (21)	
		Valeur de l'item	Libellé de l'item	Valeur de l'item	Libellé de l'item	Valeur de l'item	Libellé de l'item
Genre (H/F)	6,455	2	Homme	2	Homme	2	Homme
Niveau de Diplôme	3,781	2	Bac ou niveau Bac	2	Bac ou niveau Bac	1	CAP-BEP ou Aucun
Intensité perçue du niveau de motivation	10,336	2	Peu motivé – Juste intéressé	3	Motivation avérée	2	Peu motivé – Juste intéressé
Aptitudes du porteur de projet	67,284	3	Aptitudes avérées	3	Aptitudes avérées	1	Aucune aptitude
Niveau d'Innovation	0,842	1	Aucune	2	A peine	1	Aucune
Évaluation du potentiel du projet	311,626	1	Pas de potentiel – Projet Non viable	4	Projet viable- Potentiel avéré	1	Pas de potentiel – Projet Non viable
Risque financier du projet	4,102	1	Risque élevé - Prêt bancaire nécessaire	2	Risque avéré – Pas d'autre option	2	Risque avéré – Pas d'autre option
Niveau de Changement Métier	74,936	3	Faible changement	3	Faible changement	1	Changement total
Poursuite du projet	7,710	2	Non	1	Oui	1	Oui